

Questions au Feuilleton

M. Geoff Scott (secrétaire parlementaire du ministre des Communications): Monsieur le Président, on répondra aujourd'hui aux questions nos 164, 218 et 241.

[Texte]

LES FORCES ARMÉES CANADIENNES

Question n° 164—**M. Stackhouse:**

1. Combien y a-t-il d'hommes et de femmes dans les Forces armées canadiennes?

2. Combien a) d'hommes, b) de femmes ont le rang (i) de brigadier-général ou un rang supérieur (ii) d'officier de rang inférieur à celui de brigadier-général (iii) de sous-officier (iv) de simple soldat?

M. Robert Wenman (secrétaire parlementaire du ministre de la Défense nationale): Voici comment s'établissaient les effectifs des Forces canadiennes (régulières) au 31 décembre 1984:

1. Hommes — 76,370
Femmes — 7,260
Total — 83,630

		a)	b)
		Hommes	Femmes
2. (i)	Brigadiers-généraux ou grades supérieurs	122	0
(ii)	Officiers détenant des grades inférieurs à celui de brigadier-général	15,641	1,276
(iii)	Sous-officiers	44,969	3,740
(iv)	Soldats	15,638	2,244

LES FEMMES À L'EMPLOI DU SERVICE CORRECTIONNEL

Question n° 218—**M. Howie:**

A la date la plus récente pour laquelle on dispose de renseignements, quelle proportion de l'effectif du Service correctionnel les femmes représentaient-elles?

L'hon. Elmer M. MacKay (solliciteur général du Canada): Elles représentaient 26 p. 100 de l'effectif.

LES ÉTUDES SUR LES ENFANTS MALTRAITÉS

Question n° 241—**M. Howie:**

Depuis le 1^{er} janvier 1984 à ce jour, des études sur les enfants maltraités ont-elles été effectuées pour le compte du ministre du Solliciteur général par des a) fonctionnaires du ministère, b) experts-conseils de l'extérieur et, dans l'affirmative, quels en sont les titre et date de publication?

L'hon. Elmer M. MacKay (solliciteur général du Canada): Non. a) et b) Sans objet.

[Français]

M. Scott (Hamilton-Wentworth): Je suggère, monsieur le Président, que les autres questions soient réservées.

M. le Président: On a répondu aux questions énumérées par l'honorable secrétaire parlementaire. Les autres questions sont-elles réservées?

Des voix: D'accord.

ORDRES INSCRITS AU NOM DU GOUVERNEMENT

[Traduction]

LA LOI SUR L'ÉCONOMIE DE PÉTROLE ET LE REMPLACEMENT DU MAZOUT

LA LOI SUR LE PROGRAMME D'ISOLATION THERMIQUE DES RÉSIDENCES CANADIENNES

MESURE MODIFICATIVE

La Chambre reprend l'étude de la motion de M. Wise (au nom de la ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources): Que le projet de loi C-24, tendant à modifier la Loi sur l'économie de pétrole et le remplacement du mazout et la Loi sur le programme d'isolation thermique des résidences canadiennes, soit lu pour la 2^e fois et renvoyé au comité permanent des ressources nationales et des travaux publics.

M. le Président: Questions, commentaires ou débat?

M. Waddell: J'invoque le Règlement.

M. le Président: Le greffier vient de me dire que, au moment de l'ajournement, une question avait été posée au député qui venait de terminer son intervention. Sauf erreur, cette question s'adressait au député de Westmorland-Kent (M. Robichaud). Je crois que le député pourrait répondre maintenant. Nous passerions donc maintenant aux autres questions ou commentaires.

M. Waddell: Monsieur le Président, j'invoque le Règlement. C'est moi qui ai posé la question au député. Il restait encore du temps pour commenter le sujet en cours et je tenais simplement à rappeler que j'ai parlé au député en question . . .

M. le Président: Pourquoi le député invoque-t-il le Règlement?

M. Waddell: Je voulais expliquer pourquoi le député à qui j'ai posé la question est absent. Je lui avais posé cette question parce qu'il restait encore quelques minutes. Je lui ai parlé depuis pour lui dire que je ne me sentirais pas insulté s'il ne pouvait répondre à ma question, car je sais qu'il est pris. Je voulais simplement en parler à la Chambre, car on aurait pu l'envoyer chercher.

M. le Président: Dans ce cas-là, je crois que nous devrions poursuivre avec d'autres commentaires pour le restant de cette période. Avec tout le respect que je dois aux députés, je voudrais qu'ils me disent si nous nous arrêtons à la question du député ou s'il y aura d'autres commentaires. Y a-t-il d'autres commentaires à propos du discours du député? La parole est au député de Winnipeg-Fort Garry (M. Axworthy).